

Arrondissement
de Torcy

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Canton de
Pontault-Combault

Séance du 28 septembre 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 39
Présents : 38
Excusés : 1
Non excusés : 0

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le VINGT-HUIT SEPTEMBRE, à DIX-NEUF HEURES , les membres du Conseil municipal de la commune de Pontault-Combault se sont réunis en l'hôtel de ville, salle Madame Sans Gêne, sur convocation qui leur a été adressée le 22 septembre 2026 par le maire, conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-12, du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de Monsieur Gilles BORD, maire.

ETAIENT PRESENTS :

Madame PIOT - Monsieur GHOZELANE - Madame GINEYS - Monsieur HOUEMOND - Madame VENTURINI - Monsieur TARD'HOMME - Madame COQUERELLE - Monsieur OUMARI - Madame ANANTHARAJAH - Monsieur BACHELEY - Madame LA SPINA - Maires adjoints

Monsieur LE GUEN - Madame DEMARIA - Madame CARLIER - Monsieur ROUSSEAU - Madame MONORAL - Monsieur AMBROSINI - Madame FERNANDES - Monsieur EVEN - Monsieur OUHSSAINE - Madame SOUPY - Monsieur FERRIER - Madame BELHOUZ - Madame PHONGPRIXA - Monsieur FRISSON - Madame PERRIER - Monsieur SENTIEYS - Madame DE ALMEIDA - Madame TCHERKEZOV - Monsieur PINHO RODRIGUES - Monsieur PRUVOST - Madame FERREIRA - Monsieur MARANO - Monsieur RACCAH - Monsieur NOVAIS - Madame ARBIA - Monsieur MATIAS - Conseillers municipaux

ABSENT(S) EXCUSE(S) : Madame FILLION .

ABSENT(S) NON EXCUSE(S) :

POUVOIRS : Madame FILLION à Monsieur MARANO

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame PIOT Sophie

Ref : Direction de la vie associative et de l'animation du territoire

Objet: Convention portant reconduction de la section sportive natation au Collège Monthéry

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le projet de convention ci-annexé,

CONSIDERANT la volonté d'établir un partenariat entre le collège Monthéry, le club de natation sportive « Aqua Club », la commune de Pontault-Combault et la Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne pour l'année scolaire 2026/2027,

CONSIDERANT le souhait de favoriser la pratique du sport de bon niveau en permettant l'entraînement de jeunes sportifs engagés dans des sections sportives au cours de leur scolarité,

CONSIDERANT l'avis de la commission services à la population du 15 septembre 2026,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

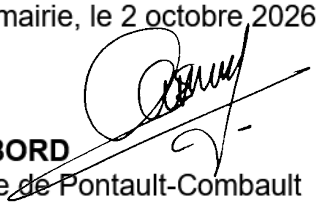
APPROUVE que le transport des élèves du collège sur le lieu de l'entraînement soit assuré par la commune de Pontault-Combault.

APPROUVE l'allocation par la commune de Pontault-Combault d'une subvention de 1200 € annuelle au collège Monthéry pour la participation au fonctionnement de la section sportive de natation.

AUTORISE le maire à signer les conventions entre la commune de Pontault-Combault, le collège Monthéry, l'association Aqua Club et la communauté d'agglomération Paris – Vallée de la Marne, ainsi que leurs éventuels avenants et tout document afférent.



Pour extrait certifié conforme
Fait en mairie, le 2 octobre 2026


Gilles BORD
Le Maire de Pontault-Combault

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

077-217703735-20261002-2026_09_28-12b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2026
Publication : 02/10/2026